



## Honoraires de l'Agence DB Viager Immo

Au 1 janvier 2020

### Commission T.V.A incluse

Montant de la Transaction	Sur la Valeur libre du bien
De 0€ à 150 000€	8%
De 150 001€ à 300 000€	7%
De 300 001€ à 750 000€	6%
De 750 001€ et au-delà	5%

Commission minimum de l'agence pour les transactions immobilières  
3.500€ (TTC)

Commission minimum de l'agence pour les transactions  
Fonds de commerce  
5 000€ (TTC)

Honoraires constitution dossier de vente pour notaire  
1 500 (HT)

Avis de valeur ou étude viagère sans prise de mandat  
150 € (HT)

Avis de valeur ou étude viagère avec prise de mandat  
**Offert**

Rémunération à la charge des acquéreurs, sauf autre accord entre les parties.